

ANNEXE « A »

L'annexe «A» fait partie intégrante du règlement 2014-290.

TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE ET DE SERVICES POUR L'ANNÉE 2015

Taux de taxes 2015 par 100 \$ d'évaluation. Ce taux de taxes se répartit comme suit :

Taxe foncière générale :	0,51 ¢
Taxe Sûreté du Québec :	0,09 ¢
Taxe voirie locale :	0,19 ¢
Taxe aqueduc infrastructure règl. 2000-201	0,01 ¢
Tarif d'entretien eau	50,93 \$ par unité
Tarif dette aqueduc règl. 2000-201:	286,53 \$ par unité
Tarif dette égout règl. 2000-201	120,53 \$ par unité
Tarif dette assainissement règl. 96-161:	81,06 \$ par unité
Tarif d'entretien assainissement, égout :	71,11 \$ par unité
Tarif résidentiel vidange 160,14 \$ et récupération 56,75\$	216,89 \$ par unité
Tarif vidange chalet	148,67 \$ par unité
Tarif vidange fosse septique résidentiel	85,00 \$ par unité
Tarif vidange fosse septique chalet	42,50 \$ par unité
Tarif vidange fosse septique + de 880 gal.	0,20 ¢ par gallon suppl.
Tarif vidange et récupération commercial et industriel :	

Catégorie 1 : 239,28 \$ par unité (répartie comme suit : vidange 182,53 \$, récup. 56,75 \$)

- Bureau ou place d'affaires
- Salon de coiffure
- Garderie

Catégorie 2: 269,88 \$ par unité (répartie comme suit : vidange 213,13 \$, récup. 56,75 \$)

- Denturologiste, professionnel de la santé
- Résidences pour personnes âgées
- Salon funéraire
- Caisse populaire
- Entrepôt
- Casse-croûte

Catégorie 3: 320,88 \$ par unité (répartie comme suit: vidange 264,13 \$, récup. 56,75 \$)

- Garage commercial
- Industries (avec bac de 360 litres)
- Hôtel, bar licencié
- Fermes

Catégorie 4: Avec container

- 371,88 \$ par unité (répartie comme suit : vidange 315,13 \$, récup. 56,75 \$)
- Salle de quilles
 - Couvoir
 - Restaurant

Catégorie 5: Avec container

- 626,88 \$ par unité (répartie comme suit : vidange 570,13 \$, récup. 56,75 \$)
- Épicerie
 - Industrie

Fait et adopté sur division à St-Adelphe, le 22^e jour de décembre 2014.

**Pour : Marianne Jacob, Mario Montambault,
Léon Gagnon, Line Lapointe**

Contre : Michel Denis, Jean Baillargeon

Paul Labranche, maire

Daniel Bacon, directeur général